

■ **EP : Egger Sàrl**, à Moutier, CH-036.4.044.138-1, rue Centrale 63, 2740 Moutier, société à responsabilité limitée (nouvelle inscription). Date des statuts: 16.02.2009. But: La société a pour but: la location, la réparation, la commercialisation d'appareils TV, audio, vidéo et sonorisation. Elle peut acheter et vendre des immeubles. Elle peut créer des succursales, acquérir, créer, participer à des entreprises identiques ou analogues, faire toutes les opérations et conclure des contrats qui sont de nature à développer le but de la société ou s'y rapportant directement ou indirectement. Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp- tion: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux associés: par courrier écrit, télécopie ou cour- rier électronique. Selon déclaration des fondateurs du 16.02.2009, la société n'est pas soumise au contrôle ordinaire et renonce au contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Egger, Daniel, de Schelten, à Moutier, associé et président de l'organe de gestion, avec signature collective à deux, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.00; Egger, Pierre André, de Schelten, à Moutier, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.00.

Registre journalier no 2379 du 25.02.2009
(04907576 / CH-036.4.044.138-1)